



PROJET EDUCATIF MUNICIPAL

La commune de Mauves sur Loire compte désormais près de 2900 habitants. La progression démographique par rapport à l'année 1999 est la plus forte observée sur le territoire de Nantes Métropole (+18,8%).

Plus de 400 élèves sont inscrits à l'école publique Jules Verne et à l'école privée St Joseph, toutes deux situées au cœur du centre bourg. Un ensemble périscolaire a été implanté dans le périmètre scolaire. La bibliothèque George Sand jouxte cet ensemble, ce qui permet de souligner le regroupement en un même lieu des structures éducatives et socioculturelles.

Un tissu associatif très développé, tant sur le plan sportif que culturel permet de développer une offre en direction des publics jeunes.

Au cours de ces dernières années, l'accueil périscolaire et le service de restauration ont connu un développement rapide. Un accueil de loisirs sans hébergement vient compléter cette offre au service des familles. Une structure pour les 11/14 ans est mise en place à titre expérimental depuis les vacances de l'été 2009.

C'est une réponse à la forte demande exprimée par les familles qui travaillent majoritairement sur l'agglomération nantaise et se trouvent confrontées à des contraintes d'emploi du temps et de déplacements.

L'enjeu est de prendre en compte ces évolutions et de mettre en phase des rythmes de vie de plus en plus décalés et personnalisés d'une partie de la population avec un fonctionnement adapté de services municipaux qui génèrent des coûts importants qu'il convient de maîtriser.

C'est dans ce cadre que la commune de Mauves sur Loire souhaite prendre en compte les enfants et des jeunes durant leur temps libre. Elle s'est fixée les objectifs suivants :

- Donner à tous les ouvertures culturelles les plus larges possibles en les rendant acteurs de leurs loisirs ;
- Favoriser l'accès des enfants et des adolescents à l'acquisition progressive de la citoyenneté ;
- Encourager la découverte de l'environnement : l'espace communal, ses caractéristiques (notamment les espaces naturels sensibles), les habitants et leurs activités ;
- Valoriser le tissu associatif existant.

Notre démarche :

- Proposer des réponses de qualité liées aux besoins d'accueil des familles et des enfants et/ou, le cas échéant, faciliter l'accueil sur des structures par le biais de conventions avec les communes voisines ;
- Prendre en compte dans la mesure du possible les contraintes des familles et proposer une orientation vers les services compétents ;
- Tenir compte des difficultés de certains enfants (exclusion, handicaps...).

Nos actions s'appuieront sur les principes suivants :

- Le respect de la laïcité en permettant l'accueil de tous les jeunes ;
- La prise en compte des rythmes de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces ;
- L'encouragement au jeu qui permet à l'enfant :
 - de prendre possession de son milieu ;
 - de découvrir son potentiel physique ;
 - de favoriser son développement intellectuel et affectif par la rencontre avec l'autre ;
- La volonté d'associer les usagers aux projets ;
- La prise en compte de la parole et des idées des enfants et des adolescents ;
- L'implication des structures et des organisations collectives existantes : associations, animations artistiques, culturelles et sportives ;
- L'usage en autonomie et dans de bonnes conditions des espaces : aire de jeux, terrain multisports... ;
- La nécessité pour les animateurs et les éducateurs de s'impliquer dans l'élaboration et la réalisation des projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif de la commune.

A partir de ces orientations, les services et les équipes d'animateurs élaborent des projets pédagogiques.

Des rencontres périodiques permettront un bilan des actions et une adaptation aux besoins.

A Mauves sur Loire, le 29 avril 2010
Le Maire
Jean-François RETIERE